



Le rôle des parlements dans le financement de l'égalité des sexes

New York, le 27 février 2008

Réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire
et la Division de la promotion de la femme des Nations Unies à l'occasion
de la 52^{ème} session de la Commission de la condition de la femme



Salle 4 – Siège de l'ONU

ORDRE DU JOUR ANNOTE

10 heures – 10h.30

Séance inaugurale
Union interparlementaire
Division de la promotion de la femme de l'ONU

Présidente

de la réunion :

Mme Mónica Xavier, sénatrice (Uruguay) et Présidente du Comité de coordination
des Femmes parlementaires de l'UIP

10h.30 - 13 heures

Première séance 1 : Maximiser la richesse nationale et le potentiel en faveur des femmes et de l'égalité des sexes

Les participants se pencheront sur les moyens de maximiser la richesse et le potentiel d'une nation de manière à soutenir les femmes et les initiatives en faveur de l'égalité des sexes. Ils s'intéresseront en particulier au rôle du Parlement dans la gestion des finances publiques, en privilégiant les budgets sensibles au genre comme moyen d'assurer une meilleure répartition des ressources en faveur de l'égalité des sexes. Ils débattront en outre des politiques et mécanismes à mettre au point, ou à renforcer, pour maximiser l'apport économique et la participation des femmes.

10 h.30- 11 h.45

Thème 1 : Les parlements et la budgétisation sensible au genre

En quoi consistent les budgets sensibles au genre ? Quel rôle le Parlement peut-il jouer en la matière ? Comment la budgétisation sensible au genre peut-elle être un outil efficace pour répondre aux attentes des femmes ?

11 h.45- 13 heures

Thème 2 : Les mécanismes nationaux de soutien à l'apport économique des femmes

Quelles politiques le Parlement peut-il soutenir et mettre au point pour maximiser l'apport économique et la participation des femmes ? Comment évaluer la contribution économique des femmes et traiter la question du travail non rémunéré ? Quelles politiques publiques faut-il mettre en œuvre pour faciliter la participation économique des femmes : protection sociale, infrastructures, éducation ? Quels mécanismes faut-il encore renforcer ? Le microcrédit est-il une réponse ?

13 – 15 heures

Pause déjeuner

15 heures - 17 h.45

Deuxième séance : Financement de l'égalité des sexes dans la vie politique

Cette séance sera axée sur l'égalité des sexes dans le domaine politique et sur les moyens financiers nécessaires pour atteindre cet objectif. On s'y intéressera, en particulier, aux problèmes de moyens financiers auxquels font face les femmes en politique, en tant que candidates ou en tant que parlementaires. On y examinera les rôles respectifs des différentes parties prenantes dans la réaffectation ou le renforcement de l'appui financier aux femmes; on s'intéressera aussi aux institutions politiques et on réfléchira à la manière de financer une véritable intégration des questions de genre.

Thème 3 : Financement de la participation politique des femmes

Quels sont les problèmes de financement rencontrés par les femmes aux élections ? Quelles sont les aides financières qui peuvent être allouées, et par qui ? Quel est le rôle des financements publics ? Quel est le rôle des partis politiques ?

Thème 4 : Soutien financier au renforcement institutionnel sensible au genre

Comment intégrer véritablement les questions de genre dans les institutions publiques telles que les parlements ? Comment apporter un soutien aux femmes au Parlement ? Comment financer les mécanismes d'intégration des questions de genre ? De quoi a-t-on besoin ? Que sont les aides financières possibles ? Le budget du Parlement est-il analysé dans une perspective de genre ?

17h.45 – 18 heures Séance de clôture